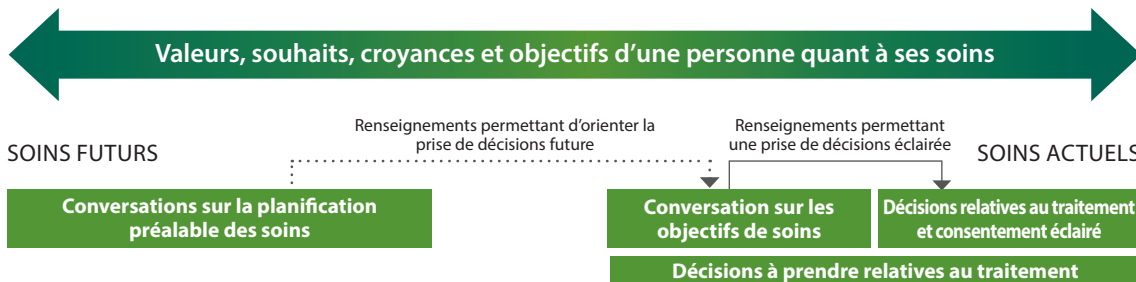


# La prise de décisions axées sur la personne

## Ressources à l'intention des fournisseurs de soins de santé

Une maladie rénale chronique (MRC) à un stade avancé est une maladie grave. Il est important de faire en sorte que les décisions relatives au traitement (notamment le début de la dialyse) soient en harmonie avec les souhaits, les valeurs et les croyances du patient quant à ses soins.

En Ontario, la planification préalable des soins, les objectifs de soins et les décisions relatives au traitement et le consentement éclairé font partie d'un continuum de prises de décisions axées sur la personne, comme l'indique le diagramme ci-dessous.



Adapté du guide : Advance Care Planning Conversation Guide ©2016 par la Dre Nadia Incardona et le Dr Jeff Myers. Les travaux d'origine sont soumis à la licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0.license. Pour voir une copie de la licence, consultez la page <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

### Conversations sur les objectifs de soins Soins actuels

Discussions entre un fournisseur de soins et un patient mentalement apte (ou le mandataire spécial d'un patient mentalement inapte) visant à :

- s'assurer que le patient comprend la gravité de sa maladie (le caractère incurable et évolutif de celle-ci);
- aider le fournisseur de soins de santé à comprendre les valeurs et les objectifs du patient quant à ses soins.

La discussion porte sur le contexte clinique **actuel**.

**Résultat :** Le patient et les fournisseurs de soins de santé s'entendent sur les objectifs du patient quant à ses soins. Ces objectifs sont ensuite pris en compte lors de la prise de décisions relatives au traitement et du consentement éclairé.

### Comment mettre en place une conversation sur les objectifs de soins?

- 1. Compréhension de la maladie :** Vérifiez que le patient comprend son diagnostic et son pronostic.
- 2. Clarification des valeurs du patient et définition des objectifs :**
  - Étudiez les expériences du patient, ses espoirs, ses valeurs et ses priorités.
  - Discutez avec le patient de sa perception de la qualité de vie;
  - Demandez au patient de décrire ses objectifs de soins futurs.
- 3. Questions :** Laissez le patient poser les questions qu'il pourrait avoir et répondez aux préoccupations qui subsistent.
- 4. Documentation :** Consignez les objectifs de soins établis. Utilisez ces objectifs pour orienter l'élaboration d'un **Plan de traitement** avec le patient. Transmettez le Plan de traitement au patient ou à son MS.
- 5. Reprise de la discussion :** Revenez régulièrement sur cette discussion, en particulier si l'état de santé du patient évolue. Mettez à jour les objectifs de soins et le Plan de traitement en conséquence.

1. *Parlons-en Ontario. Just ask: a conversation guide for goals of care discussions [internet]. Canadian Researchers at the End of Life Network. [mis à jour; recensé septembre 2017] Consultable à la page : [http://www.advancecareplanning.ca/wp-content/uploads/2015/09/acp\\_just\\_ask\\_booklet-rev-july20\\_final-web2.pdf](http://www.advancecareplanning.ca/wp-content/uploads/2015/09/acp_just_ask_booklet-rev-july20_final-web2.pdf).*

### Conversations sur la planification préalable des soins (PPS) Soins futurs

La PPS nécessite la participation du patient (mentalement apte) pour :

- confirmer l'identité de son futur mandataire spécial (MS) en acceptant le processus de désignation automatique du MS ou en désignant une nouvelle personne à l'aide d'une procuration relative au soin de la personne (PRSP);
- discuter de ses souhaits, ses valeurs et ses croyances avec son MS.

**Résultat :** Le patient a fait part de ses souhaits et ses valeurs à son MS pour l'aider à prendre des décisions à l'avenir.

### Décisions relatives au traitement et consentement éclairé Traitement actuel

Les décisions relatives au traitement éclairées et contextualisées sont prises par le patient (ou par son mandataire spécial si le patient est mentalement inapte).

Pour que le patient donne son consentement, ce dernier doit être informé de la nature du traitement, de ses avantages, de ses risques, des effets secondaires, des autres options possibles, et des conséquences potentielles en l'absence de traitement.

La discussion porte sur le contexte clinique **actuel** (axé sur le traitement).

**Résultat :** Les décisions relatives au traitement (p. ex., statut de code de réanimation) seront prises au moyen de la prise de décisions partagée.

.....  
Pour plus de conseils sur la façon de faciliter les conversations sur les objectifs de soins avec un patient (ou son MS), consultez le document : **Approches pour les conversations sur les objectifs de soins – Ressources à l'intention des fournisseurs de soins de santé**  
.....